

HEMOVIGILANCE DE NIVEAU AVANCE



96%

Typologie action de formation

Durée 2 heures 30 de 14h15 à 16h45

Nombre de personnes admises 8 stagiaires

Tarif 60 euros par apprenant

Lieu CH de Versailles 177 rue de Versailles 78157 Le Chesnay Rocquencourt

sessions en 2022
nombre de sessions: 4

Le 6 janvier 2022

le 5 février 2022

le 15 juin 2022

le 06 novembre 2022

Qualification des formateurs
Infirmière référente en hémovigilance, formateur interne

Méthodes pédagogiques
Apports théoriques, Questionnaires, travaux de groupe, vidéo: réalisation pratique du test de compatibilité ABO des CGR, études de cas, mise en situation, simulation, analyses de pratiques, partage d'expérience

Livrables
Dépliant aide mémoire
Document de compatibilité ABO
Check-list test compatibilité ABO



Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec l'organisme de formation afin de construire des conditions de formation adaptées

Contact pour les professionnels hors CH Versailles
au 01 39 63 89 06 ou par mail fweiss@ch-versailles.fr

Contact pour les professionnels du CH Versailles
Service formation au 01 39 63 80 83 ou sformationcontinue@ch-versailles.fr

Professionnels concernés et pré requis

infirmier.e.s, IADE, IPDE ayant une **expertise en transfusion** et actuellement en situation professionnelle en unité d'Hémo - Oncologie, en Soins Intensifs et Réanimation, en Urgences. Avoir réalisé la formation Hémovigilance.

Modalités de renseignements et d'inscription

Renseignements et Inscriptions auprès du Centre de formation continue au plus tard 2 jours avant le début de la session et dans la limite des places disponibles. Session sur votre établissement et adaptée à vos besoins sur demande, dans ce cas prévoir un délai d'un mois.

Modalités de la formation

formation collective, Présentiel

Objectifs de la formation

Cette formation s'adresse aux professionnels infirmiers "experts" en transfusion. Elle est recommandée tous les 2 ans. En situation professionnelle, les infirmiers « experts » en transfusion inscrits au programme doivent connaître et avoir actualisé leurs connaissances en matière de particularités transfusionnelles et pouvoir appliquer les règles de bonnes pratiques en sécurité transfusionnelle telles que défini la circulaire DGS / DHOS / AFSSAPS N°03/582 du 15 décembre 2003 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel : strict respect des étapes d'un processus allant de la prescription des Produits Sanguins Labiles (PSL) et des analyses d'Immunohématologie nécessaires, jusqu'à leur administration au receveur et à son suivi.

Points forts de la formation

Infirmière référente en hémovigilance depuis de nombreuses années, en immersion permanente avec les dernières actualités en hémovigilance. Une supervision individuelle de chaque apprenant lors de la réalisation d'un contrôle ultime.

Compétences à l'issue de la formation

Les apprenants seront capables de réaliser dans le strict respect des procédures, les examens pré et post-transfusionnels, de respecter les différents verrous de sécurité tout au long de l'acte **transfusionnel** présentant des **particularités** : allo- immunisation, antigène RH1(D) affaibli, prémédication avant CP, CP et leur rendement, DARATUMUMAB® et test de compatibilité, Greffe de CSH HLA compatible, Irradiation, Granulocytes, Maladies des agglutinines froides.

Programme

Ce programme actualise et développe les savoirs et les savoir-faire professionnels en matière de sécurité transfusionnelle des patients ayant des particularités transfusionnelles comme en Hémo-Onco. Les connaissances sont évaluées en fin de session par une évaluation sommative.

La réalisation individuelle d'un contrôle ultime de compatibilités ABO des CGR supervisé par l'intervenant renforcera l'intégration sur cet aspect spécifique.

Pour évaluer l'impact de ce programme et l'amélioration des pratiques, des outils et indicateurs de suivi sont abordés pendant la formation.

Savoir appliquer les règles de sécurité lors de particularités transfusionnelles

Effectuer la traçabilité des Produits Sanguins Labiles (PSL)

Savoir réaliser le contrôle ultime de compatibilités ABO des CGR

Savoir appliquer la conduite à tenir et la déclaration lors d'un EIR

Modalités d'évaluation de la formation

Evaluation des connaissances et recueil des attentes des participants lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation

Evaluation des acquis tout au long de la formation (études de cas, mise en situation professionnelle, débriefing)

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : à l'issue de la formation, par un questionnaire individuel "à chaud" portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis

Délivrance d'une attestation de réussite et attestation de suivi de formation subordonnées à la validation à l'épreuve d'évaluation des compétences

Evaluation de l'impact du programme réalisé à distance de la formation, par l'employeur lors des entretiens annuels et des évaluations des pratiques professionnelles



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Organisme de Formation du Centre Hospitalier de Versailles
enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 78 8174078
data dock n° 00 41 521
certifié QUALIOPi action de formation 2021: 502936
ODPC n° 2531

Action de formation dans le respect des recommandations sanitaires

version du 10 janvier 2022

Centre Hospitalier de Versailles, 177 rue de Versailles 78157 LECHESNAY-ROCQUENCOURT